

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21614**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Infographie - Multimédia

Nouvel intitulé : Mention Techniques du son et de l'image

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Toulouse Jean Jaurès, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qui exécute une création graphique en infographie et effectue des effets spéciaux dans le domaine audiovisuel. Il est en charge de l'élaboration de la charte graphique en fonction des commandes des clients.

Il élabore et rédige les documents et supports techniques à destination des développeurs, des utilisateurs ou des services informatiques.

Il peut être en charge de la conception et de la réalisation d'une maquette de présentation du projet.

Après analyse des besoins du client, il réalise des petits films, de la prise de son dans le cadre des commandes.

Exécuter une partie du cahier des charges dans un projet multimédia. Prendre en charge des éléments spécifiques de projets multimédia.

Piloter un projet multimédia.

Traduire les demandes des clients sous forme graphique : animation, illustration, montage,...

Synthétiser et matérialiser les envies des clients

Proposer des solutions infographiques ou de communication.

Communiquer professionnellement et tenir une conversation courante en langue anglaise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Structures d'animation, entreprises de graphisme, d'infographie multimédia, agence de communication ; agence multimédia.

Le diplômé de la Licence Professionnelle peut prétendre aux emplois suivants:

Graphiste (multimédia, 3D)

Infographiste (effets spéciaux, en images de synthèse, en multimédia, 3D)

Modeleur / modeuse 3D

Concepteur / Conceptrice multimédia

Responsable de conception communication multimédia

Développeur / Développeuse multimédia

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1104 : Conception de contenus multimédias

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Bac +2 validé (L2 Arts, Lettres, Langues en particulier parcours audiovisuel, L2 Sciences, Technologies, Santé, DUT Réseaux et Télécommunications, DUT Informatique, Diplôme d'université spécialisé en technologie de l'information et de la communication-DUSTIC), ou diplôme équivalent.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE

Descriptif des composantes de la certification :

UE 1 : Adaptation harmonisation (60h ; 06 ECTS)

UE 2 : Environnement socio-économique (100h ; 10 ECTS)

UE 3 : Culture et environnement technique (120h ; 14 ECTS)

UE 4 : Approche professionnelle audiovisuel et infographie (120h ; 06 ECTS)

ou

Approche professionnelle web et nouveaux canaux de diffusion (120 heures ; 06 ECTS)

Projet tuteuré et mémoire (06 ECTS)

Stage (18 ECTS)

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24 avril 2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 (création des licences professionnelles).

Arrêté du 30 octobre 2013 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 à délivrer des diplômes nationaux (habilitation actuelle).

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 à délivrer des diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?RH=services>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

www.esav.fr/la-formation/cursus-diplomes/licence-pro-infographie/

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Jean Jaurès

5 allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Changement de nom de l'Université de Toulouse II - Le Mirail en Université Toulouse - Jean Jaurès selon le vote du Conseil d'administration du 25 mars 2014.

Certification suivante : Mention Techniques du son et de l'image